

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor I (2PS1311)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	9
Pilier principal B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	9
Pilier secondaire B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	9

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Fabienne Gfeller (coordinatrice)
Léonie Liechti
Teuta Mehmeti

Contenu

Le « mémoire de BA » consiste en une série de séances de séminaires ayant pour but d'accompagner l'étudiant.e dans une recherche pouvant déboucher à choix sur:

- Un mémoire empirique : un état des lieux critique de la recherche actuelle dans une thématique choisie, un cadrage théorique, une problématisation, accompagnée d'une courte recherche empirique de type exploratoire (par ex. un entretien, une observation fine, une expérience pilote...), une analyse des données recueillies et une brève discussion ;
- Un mémoire théorique : une analyse approfondie de la littérature autour d'une thématique choisie dans des textes classiques en psychologie et éducation et/ou dans la littérature récente et actuelle, comprenant un état des lieux de la problématique, et accompagnée d'un développement et d'une discussion critique.

Forme de l'évaluation

Rédaction d'un mémoire de BA aux normes APA, d'une longueur de 12'000 à 15'000 mots, défense orale de 20 minutes en session (l'étudiant.e se présente 20 minutes avant l'horaire de son examen afin de préparer son examen oral).

Dates et modalités de remise des mémoires de BA :

Pour la session de juin 2024 : Date limite de dépôt :

- Version électronique, déposée sur Moodle : au plus tard le lundi 13.05.2024, jusqu'à 23h59.
- Version papier, en deux exemplaires : au plus tard le mardi 14.05.2024 à midi. Les versions imprimées sont à déposer à l'intention de l'enseignant.e, soit au secrétariat de l'Institut de psychologie et éducation, soit dans le casier de l'Institut de psychologie et éducation (à l'entrée principale du bâtiment FLSH), aux heures d'ouverture.

Pour la session d'août 2024 :

- Version électronique : le 5 août 2024 (jusqu'à 23 :59)
- Versions imprimées : au plus tard le mardi 6 août 2024, suivant les mêmes modalités que pour la session précédente.

Pour la session de février 2025 : 8 jours avant les examens, suivant les mêmes modalités que pour les sessions précédentes.

Pour chaque session d'examens, la non-remise du mémoire de BA, sans justificatif valable (soit un certificat médical valide) dans les délais impartis, entraîne un échec. L'étudiant.e ne peut donc pas se présenter à l'examen oral. Toute absence non justifiée entraîne un échec, et il est du ressort de l'étudiant.e d'annoncer et justifier son absence.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec à la première tentative, le mémoire écrit devra être retravaillé et soumis à nouveau dans le délai correspondant à la deuxième tentative.

L'étudiant.e repasse également l'examen oral.

Documentation

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor I (2PS1311)

Lectures obligatoires du BA ; puis bibliographie individuelle

Pré-requis

Être en dernière année de BA en psychologie et éducation

Forme de l'enseignement

Les étudiant.e.s sont répartis en 5 groupes d'une quinzaine de personnes, en s'inscrivant en ligne sur un lien transmis par la coordinatrice du cours.

Le séminaire Mémoire de BA est organisé en 7 séances réparties sur deux semestres.

Séance 1 : Introduction sous forme de vidéo et document en ligne (sur moodle)
Disponible mi-septembre

Séance 2 : Séance en groupe
Semaine du 25 septembre 2023

Séance 3 : Séance en groupe
Semaine du 9 octobre 2023

Séance supplémentaire : Formation à la recherche bibliographique
Trois dates à choix (tous groupes confondus, nombre de places par séance limité) : Mardi 24 octobre, jeudi 26 octobre ou vendredi 3 novembre 2023

Séance 4 : Séance en groupe
Semaine du 27 novembre

Séance 5 : Séances en sous-groupes (chaque groupe est réparti en 2 demi-groupes pour offrir un suivi plus individualisé)
Semaines du 26 février, 4 mars et 11 mars 2024. Les précisions concernant les dates exactes pour chaque groupe seront données par chaque enseignante.

Séance 6: Séances en groupe
Semaine du 8 avril 2024

Séance 7 : Séance en groupe
Semaine du 29 avril 2024

Sauf mesures exceptionnelles annoncées par la Faculté des lettres et sciences humaines, les séminaires et les examens ont lieu en présentiel. Les séminaires ne sont pas disponibles en ligne (ni en direct ni en différé).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Développer une vue d'ensemble des champs de connaissances et des compétences acquises dans le domaine
- Réviser les connaissances acquises durant le BA de psychologie et éducation
- Définir une question ou une problématique pertinente dans le champ de la psychologie et de l'éducation
- Rédiger un travail écrit, respectant les normes formelles d'écriture et de remise dans les délais impartis
- Mettre en place de manière autonome (mais encadrée) une courte recherche sur cette question ou problématique.
- Défendre oralement et de manière synthétique son travail.
- Sélectionner une bibliographie pertinente pour pouvoir couvrir cette thématique

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique
- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Gérer des projets
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique